

LES UNES DE LA PRESSE EN CÔTE D'IVOIRE : UNE AIRE SCRIPTURALE DE LA VIOLENCE VERBALE, DE LA PROPAGANDE ET DE LA DÉSINFORMATION

Amidou TOURÉ

Maître-Assistant au Département des Sciences de l'information
et de la communication

Université Félix Houphouët-Boigny

amlatoure@gmail.com

Résumé : L'arrimage du champ journalistique au champ politique essentialise les prises de position flagrante, le manque de posture distanciée et critique du journaliste ivoirien dans la mise en scène des événements politiques. C'est pourquoi, au lieu de paraître neutres dans la scénarisation de l'actualité de la CEI, les journalistes donnent, à travers les narratifs de la couverture des titres de « Une », donnent dans la violence verbale, la désinformation et la propagande. Ainsi, la présente réflexion entend-elle répondre à la question suivante : Comment la « Une » des journaux ivoiriens participe-t-elle à la montée de la violence verbale, à l'entreprise de la désinformation et de la propagande ? L'objectif étant d'analyser la « Une » de la presse comme aire de manipulation. Le présent article mobilise une double approche théorique : le dialogisme bakhtinien et le cadrage médiatique. La démarche méthodologique est celle de l'analyse de discours de presse postulée par Ringoot (2014). Les résultats montrent que les propos de « Une » exposent la relation d'interfluence entre la presse et le contexte sociopolitique dans lequel le travail journalistique prend place. Dès lors, le journaliste se mue en griot un discours idéologisé. On assiste alors à un journalisme d'information. Autrement dit, la fabrication des narratifs sur la CEI, à la Une de la presse est la manifestation d'un journalisme de communication qui nécessairement a partie liée à la manipulation.

Mots-clés : Une, titre de couverture, propagande, désinformation, violence verbale

THE FRONT PAGES OF THE PRESS: VERBAL VIOLENCE, PROPAGANDA, DISINFORMATION

Abstract: The linkage of the journalistic field to the political field essentialises the blatant positions taken, the lack of a detached and critical stance of Ivorian journalists in the staging of political events. That is why, instead of appearing to be neutral in the scripting of the current events in the *Independent Electoral Commission (CEI)*, journalists, through the narratives of the coverage of the 'headlines', give in to verbal violence, disinformation and propaganda. Thus, this reflection seeks to answer the following question: How does the front page of Ivorian newspapers contribute to the rise of verbal violence, disinformation and propaganda? The aim is to analyse the front page of the press as an area of manipulation. This article uses a double theoretical approach: Bakhtinian dialogism and media framing. The methodological approach is that of press discourse analysis postulated by Ringoot (2014). The results show that the 'front page' discourse exposes the interfluent relationship between the press and the socio-political context in which the journalistic work takes place. From then on, the journalist becomes a griot of an ideologised discourse. We are therefore in front of information journalism. In other words, the fabrication of narratives on the CEI on the front page of the press is the manifestation of a communication journalism that is necessarily linked to manipulation.

Keywords : Front page, cover headline, propaganda, disinformation, verbal violence.

Introduction

En Côte d'Ivoire, devant les présentoirs ou kiosques à journaux, on y voit un public ne lisant exclusivement que des titres de presse. Avec humour, les Ivoiriens les appellent les "titrologues" (Coulibaly, 2021). Ce phénomène dit de "titrologie" consacre ainsi la primauté de la lecture des titres de presse sur le contenu dans la mesure où les lecteurs ne se contentent que de parcourir les titres et d'alimenter le débat dans l'espace public. En ce sens qu'un article qui paraît dans la presse transforme l'événement ou la déclaration pour lui donner la forme culturelle que l'on appelle l'information. Dès lors que cette information est publiée, en "Une", elle requiert l'attention du public et indique son degré d'intérêt. La "Une" ou la page de titre semble ainsi devenue un support d'information essentielle et, au-delà, un véritable acte de communication. Dans le contexte ivoirien, eu égard aux enjeux politiques, la révision de la liste électorale pour les élections municipales de 2023 et le vote de la loi sur la Commission Électorale Indépendante (CEI), font la « Une » des quotidiens ivoiriens. D'ailleurs, on constate que les journaux ivoiriens, considérés comme symbole de démocratie pour son rôle d'avant-gardiste dans la lutte démocratique, au lieu de paraître neutre dans la scénarisation de l'actualité de la CEI, brouillent, à travers leur récit de « Une », les enjeux politiques ; ce par un traitement consistant à « polluer » les informations sur la CEI. C'est dire ici que les narratifs de la couverture des titres de « Une » sont emprunts de violence verbale, de désinformation et de propagande. Partant de ce constat, la présente réflexion entend répondre à la problématique suivante : comment la « Une » des journaux ivoiriens participe-t-il à la montée de la violence verbale, de l'entreprise de désinformation et de la propagande ? Autrement dit, comment les titres de couverture de la presse contribuent-ils à la manipulation des lecteurs ? Comme hypothèse nous postulons que les « Unes » de la presse écrite sont le lieu par excellence de la diffusion des idéologies des partis politiques ivoiriens. L'objectif, de cette étude, est d'analyser la « Une » de la presse comme une aire de manipulation. Elle s'inscrit, par ailleurs, dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Ce travail s'évertuera à présenter dans un premier mouvement la définition des concepts et le cadre d'analyse ; puis l'importance des titres de couverture de presse et enfin, dans un dernier mouvement, la « Une » comme une aire de manipulation et d'ancrage idéologique.

0.1 Cadre théorique

Du point de vue théorique, nous mobilisons une double approche. La première est le dialogisme de Bakhtine. Nous dirons pour définir le dialogisme qu'il s'agit du fait qu'un énoncé rentre dans une relation de dialogue avec d'autres énoncés qui l'ont précédé. D'après Bakhtine (1984), il n'existe pas d'énoncés sans relation aux autres énoncés. On comprend ainsi que tout énoncé, dans une situation d'échange donnée, est en relation d'échange antérieur mais aussi avec ceux de la situation à venir. Le recours aux considérants théoriques de ce positionnement, nous invite à soutenir que la mise en scène de l'actualité de la CEI à la « Une » de la presse s'inscrit dans « la lutte de pouvoir dont l'enjeu est de faire valoir les opinions du parti politique dont elle est proche par rapport à d'autres qu'elle reprouve » (Touré, 2021 :14). La seconde est la théorie de cadrage médiatique. Nous postulons que toute forme de communication comporte un cadrage. Pour Lévêque (2013 :111), « le cadrage n'est autre que les divers angles sous lesquels le journaliste aborde un problème ou un phénomène ». En d'autres termes, le cadrage médiatique n'est que le masquage d'une partie

de la réalité et la saillance d'une autre pour en proposer une orientation qui sert à tromper, à induire en erreur ou à manipuler.

0.2 Cadre méthodologique

Sur le plan méthodologique, la démarche est celle de l'analyse de discours de presse telle que postulée par Roselyne Ringoot. Cette approche consiste à analyser « la matérialité du support et de l'écriture, de l'organisation du texte, sa mise en forme, bref tout ce qui en fait l'existence matérielle » (Ringoot, 2014 : 19). Il s'agit de relever à travers le micro récit de « Une » les mécanismes de manipulation dans le travail de ssémiotisation de l'actualité relative à la révision de la liste électorale et le vote de la loi sur la CEI. Le choix de cette période se justifie par le fait d'une mise en tension du cycle électoral et des enjeux qui sous-tendent les différents scrutins à venir. Le corpus d'étude est constitué de journaux adossés à des partis politiques. Ces derniers, pour coller à l'actualité, publient des narratifs sur la CEI dans un contexte préélectoral en novembre 2022. Il s'agit de *L'Intelligent d'Abidjan*, ni neutre, ni partisan ; *Le Sursaut* (indépendant), *Soir Info* (indépendant), Les quotidiens, *Le Patriote*, *Le Jour*, *L'Expression*, *Le Mandat*, *Le Matin* défendent les thèses du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Paix et la Démocratie (RHDP) et *Le Nouveau Réveil*, *Le Bélier*, *L'Héritage*, *Dernière Heure* et *Nord Sud Info* sont proches du PDCI. *La Voie Originale*, *Le Quotidien d'Abidjan*, *Le Temps*, soutiennent les idéaux du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI), et *Notre Voie* organe du Front Populaire Ivoirien (FPI). *L'inter* se positionne comme un journal indépendant. *L'Intelligent d'Abidjan*.

1. Violence verbale, propagande et désinformation

Plusieurs travaux ont abordé la problématique de la manipulation de la presse à travers les concepts de violence verbale, de désinformation et de propagande. Cela dit, certains actes de langage sont considérés par des acteurs comme potentiellement menaçants pour la force positive du destinataire (Goffman, 1973, 1974 ; Kerbrat-Orecchioni, 1992, Galatanu, 1984, 2009) ou potentiellement déclencheurs de réactions verbales violentes chez les destinataires. Ainsi que le disent Chabal et Daloz (1999), en Afrique, la violence verbale et le désordre sont devenus un instrument de la politique car elle permet de mobiliser des foules face à la confiscation du pouvoir. Dans le contexte électoral ivoirien, toute violence verbale est un discours tendant à discriminer les acteurs politiques à travers toutes formes d'accusation, de stéréotypes, de dévalorisation, de victimisation et de diabolisation. Si l'on veut, c'est l'ensemble des dires du journaliste qui pose l'adversaire ou le politique comme un problème en le livrant à l'aversion populaire. Concernant la propagande, pour Breton (2000 :123), « elle appartient au régime du convaincre puisqu'elle contribue à promouvoir une cause à défendre qui se donne un regard désidéologisé, neutre, désintéressé et réaliste sur le monde ». Quant à Chetouani (2005), il considère la propagande comme une communication persuasive ou une pratique langagière visant à influencer l'interlocuteur en vue de le faire agir dans le sens désiré. On retient pour la présente étude l'acception selon laquelle la propagande est tout discours journalistique visant à diffuser des informations d'un point de vue spécifique en dissimulant son côté partisan. La finalité étant d'influencer les lecteurs/électeurs pour les amener à agir. Son pendant, la désinformation, repose sur la fabrication d'un faux message puis sa diffusion de façon qui semble neutre et dans un but stratégique en agissant négativement sur l'opinion publique pour affaiblir un camp (Huyghe, 2016). Dans une autre acception, la désinformation est une manipulation de l'opinion publique à des fins politiques avec une information traitée par des moyens détournés

(Volkoff, 1999). Par ailleurs, on peut même parler de « pot-au-feu » scriptural où les trois (03) mots prennent la forme d'une même figure de la manipulation.

2. Titrologie : de l'importance des titres de couverture de presse

En matière de journalisme, le titre revêt une importance capitale. Ce caractère particulier des titres surtout ceux faisant la « Une » des journaux a consacré un phénomène, celui de la titrologie (Coulibaly, 2021). C'est que les lecteurs se satisfont uniquement de la lecture des titres de « Une » pour se forger une opinion sur l'actualité et ce, après des discussions passionnées et interprétations des « Unes ». C'est pourquoi, la page de « Une » semble, comme le soutient Charaudeau (2007) par cité Kome (2009), « devenue un support d'information essentiel et, au-delà, un véritable acte de communication. Cela signifie que le titre à la « Une » s'est imposé comme un phénomène social caractérisé par le fait que des individus cherchent à entrer en relation les uns avec les autres (...) à construire une vision connue du monde, et ceci à l'aide du langage et à travers le langage ». Par ailleurs, pour Lagardette (2005 :34) en comparant le titre d'un article au visage d'une personne il pense qu'on peut dégager une impression globale du visage, à travers le regard, quand on rencontre une personne. C'est le même cas avec le titre. Un coup d'œil suffit pour avoir une idée de l'ensemble. Il faut noter également avec Grevisse (2008 : 71) que « le titre, élément principal de la titrairie, comporte idéalement l'information essentielle et une accroche ». De même, le surtitre ou le sous-titre est complémentaire de l'information du titre. On préférera toujours un titre très informatif à une mauvaise accroche. En revanche, la spécificité des titres de « Une » lui confère de la visibilité. En cela, le titre est le premier niveau de lecture. Le titre est à l'intersection de deux impératifs : produire un signal graphique clairement repérable et donner du sens. Il est hélas très clair que dans l'ordre des facteurs, c'est d'abord la nécessité d'être nettement visible qui compte (Mouriquand, 1997 : 96). C'est pourquoi, fait remarquer Kome (2009 :43), le titre de presse annonce, montre et même explique l'événement. Il reste que, comme tout acte de communication, le titre à la « Une » possède un contrat de reconnaissance, c'est-à-dire des conditions discursives et énonciatives surdéterminantes et nécessaires à sa réalisation.

2.1. Le titre de presse : un discours en « Une »

La « Une » est constituée essentiellement de la photographie et des titres. La seconde acquiert donc un statut autonome du fait qu'il devient un texte à soi seul, lequel texte est livré au regard des lecteurs comme tenant le rôle principal sur la scène d'information (Charaudeau, 1983). À ces fonctions, s'ajoute celle de structurer un micro-récit. Charaudeau pense que chaque titre fonctionne un micro-récit de l'événement quand vignier (1980 : 30) parle « d'unité discursive restreinte ou de micro-texte ». Dans cette optique la « Une » est un genre de discours. Par ailleurs, la « Une », renchérit Kome (2009 :12), a une fonction « épiphanique » et « sommarisante ». En journalisme, l'événement, selon Ringoot (2004 :78), s'inscrit à la fois au cœur des pratiques professionnelles et au cœur de la dimension éditoriale. En tant qu'instrument sélectif de l'information la « Une » génère l'impératif d'événement, soutient Ringoot (*Ibid*). La « Une » donc a une fonction. Ainsi que le dit Charaudeau (1983 :102) ; « les titres d'information sont d'une importance capitale ; car non seulement ils annoncent la nouvelle, « la fonction épiphanique » non seulement ils conduisent à l'article « la fonction de guide », mais encore, ils résument, ils condensent,

voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information ». Dit autrement, la « Une » est une vitrine du journal.

Dans cette même perspective, Bonnard (1992) souligne que les titres d'informations journalistiques sont des phrases du moment où il y a propos. Le titre dit Kome (2009 : 42-43) est donc « un texte, une séquence verbale, qui forme un tout relevant d'un genre déterminé, même si on reconnaît que le texte dans la « Une » de presse est moins construit ou plutôt autrement construit ». Dès lors, on peut affirmer que le titre fait partie de ce que Lane (1992) a appelé la périphérie du texte. Elle a deux composantes : le périphrase du journal et le périphrase de l'article. Le périphrase du journal (dénominations, indicateurs de genre ou de rubrique [...]) qui demeure une donnée fixe. Le périphrase de l'article comprend les unités verbales notamment, les surtitres, les titres et les sous-titres, les unités verbo-iconiques et les unités iconiques. Il constitue, par ailleurs, l'essentiel du message informatif (Lugrin, 2001).

2.2. Les fonctions des titres de « Une » dans le journal

À ce titre, elle joue un rôle central pour le journal. La « Une » est un espace dédié quotidiennement à la fabrication de l'information. Elle exprime, pour Hubé (2008 : 8), « le choix de la qualification de ce qui « fait l'actualité », donnant à voir aux lecteurs une hiérarchie des problèmes publics inscrits sur l'agenda ». C'est pourquoi, la page de « Une » consacre une grande place aux titres. Leur importance se résume à son aspect typographique. En effet, les titres de « Une » sont écrits en général en gros caractères gras. En dehors de sa typographie, le titre porte un message. En ce sens, Léo Hoek (1981 :274) propose des fonctions exercées par les titres comme suit : « ensemble de signes linguistiques qui peuvent figurer en tête d'un texte pour le désigner, pour en indiquer le contenu global et pour allécher le public visé ». En d'autres termes, le titre ne vaut que parce qu'il détient un pouvoir : celui d'aguiser, de séduire et de capter le lecteur. Dans une perspective pragmatique, on peut selon Hoek (1981) attribuer au titre quatre fonctions. La première est une fonction d'identification dans la mesure où l'œuvre s'identifie dans son individualité par un titre. La deuxième est une fonction illocutoire du fait que le texte le texte signifie quelque chose en soi. Le titre est une pratique sociale communicationnelle. En ce sens, Hoek (1981) affirme qu'en tant qu'énoncé intitulant, le titre se présente comme un acte illocutionnaire : le titre est le point d'accrochage ou l'attention du récepteur d'un texte se dirige en premier lieu ; la relation établie entre le locuteur et le lecteur est conventionnelle tant par l'endroit où l'énoncé se manifeste traditionnellement que par son contenu, son intention et son effet. La troisième est une fonction perlocutoire car le titre influence le lecteur, il est employé proprement dans une rhétorique. Enfin, le quatrième est une fonction contractuelle puisque le titre engage le journaliste/le journal et son lecteur, c'est une réaction réciproque. Ce contrat de communication qui s'instaure entre ces instances permet de subdiviser cette fonction en d'autres fonctions. En effet, la couverture des titres médiatiques doit satisfaire un certain nombre de critères. On distingue de ce fait les fonctions suivantes : une fonction apéritive : selon cette fonction, le titre doit captiver, susciter l'intérêt. Une fonction abrégative : la « Une » des titres doit condenser, annoncer le contenu sans le repérer totalement. *In fine*, une fonction distinctive qui caractérise le texte qu'il annonce, le différencie par rapport aux autres titres.

Au regard des fonctions des titres de « Une » et le contexte de notre étude, on peut inférer que la « Une » des journaux ivoiriens est une vitrine idéologique du fait de la relation

proxémique entre la presse et les partis politiques. Elle se transforme en lieu de la conflictualité politique ivoirienne et de manipulation des lecteurs/électeurs.

2.3. Les types de titres de « Une » en fonction de la visée

Selon l'objectif visé par le journaliste, il s'offre à lui deux possibilités dans l'élaboration des titres : le titre informatif et le titre incitatif.

-Les titres informatifs

Généralement, les titres informatifs donnent un maximum d'informations. En cela, Ismail (2009, p. 28), estime que le titre informatif est conçu pour délivrer l'essentiel de l'information. En diffusant la quintessence de l'information, le titre informatif répond ainsi aux cinq questions de l'écriture journalistique. En d'autres termes, il résume l'article. Et bien plus encore comme le précise Agnès (2002 :143), « le titre informatif est le titre-roi de la presse quotidienne, mais aussi pour tous les articles de la presse périodique qui ont pour but premier d'apprendre un fait au lecteur, de lui livrer une information utile pour sa culture personnelle, dans sa profession, dans sa vie quotidienne ». Plus précisément, le titre informatif doit satisfaire le lecteur au premier contact visuel.

Ex : Y a problème : *Nord Sud info* du 09. 11. 22.

Ex : Ouattara et le RHDP veulent tout : *Le Bélier* du 08 11. 22

Si la qualité du titre informatif est de donner l'essentiel de l'information en si peu de mots, il répond tout de même à un certain nombre de critères comme l'énonce si bien Furet (2006 : 27), « un titre informatif doit satisfaire au besoin de la fidélité à l'article, au bon usage des lois de proximité, la lisibilité et la simplicité, la concision, le dynamisme et la précision ».

-Les titres incitatifs

Pour Ismail (2009 :28), le titre incitatif « est énigmatique, voire provocateur ». Autrement dit, il ne se laisse pas appréhender d'un seul coup d'œil mais suscite la curiosité du lecteur à suivre et à découvrir la vision du journal à travers des formules. L'intention du journaliste dans la construction du titre est de capter, d'inciter et d'accrocher le lecteur par la rhétorique. En cela Furet (2006 :73) fait remarquer que « l'élaboration des titres incitatifs dépend beaucoup plus des goûts, des prédispositions personnelles ainsi que du fonctionnement spécifique de chaque rédaction ». En d'autres termes, la rédaction d'un titre est tributaire de deux principes : le premier dépend des qualités professionnelles intrinsèques du journaliste et le second du positionnement éditorial du journal.

Ex : La CEI placée sous tutelle du RHDP ! *Le Nouveau Réveil*, du 10. 11. 22

3. La « Une » : aire de la manipulation et d'ancrage idéologique

Comme nous le mentionnons *supra* la « Une » est la vitrine idéologique du journal. Subséquemment, les titres de couverture de « Une » s'en trouvent fortement subjectivés. Le parti-pris du journaliste et/ou du journal se manifeste dans l'exercice de sémiotisation auquel se livre le journaliste/journal pour donner sens à l'actualité. Étant donné qu'en Côte d'Ivoire, le champ politique et le champ médiatique sont intimement liés (Touré, 2019 ; Bamba, 2018), on peut inférer que les titres de « Une » ne sont pas en marge de l'entreprise de manipulation. Elle se lit à travers les titres de couverture de presse par la violence verbale,

la désinformation et la propagande. Lorsqu'on juxtapose les différentes « Unes » des journaux, on remarque qu'elles dialoguent. Il existe alors une relation dialogique entre les énoncés de « Unes » qui participe également à la manipulation des lecteurs/électeurs. Cette nécessité de captation de l'opinion publique se réalise au prisme d'un cadrage médiatique.

3.1. La violence verbale comme argument idéologique de manipulation

La configuration des titres de « Une » met en œuvre un discours qui relève de la violence verbale. Du fait de l'arrimage, dans le contexte ivoirien, de la politique et des médias, la violence verbale se présente comme un argumentaire dont la seule finalité pour le journaliste est de servir l'idéologie politique dont il se réclame. Elle apparaît sous la forme d'une disqualification de l'adversaire politique comme l'illustre cette « Une » de *Le Matin* (9.11.22) « PDCI, PPA-CI, le chantage de trop ! ». Il est attribué, par le journaliste, aux partis politiques PDCI et PPA-CI, la volonté de noyauter la CEI par le refus du vote de la loi sur cette même commission. En effet, l'emploi de l'expression « le chantage de trop » exprime un agacement du journaliste face à l'attitude des partis. Ainsi, disqualifie-t-il les deux formations politiques. Cette idée est renforcée par la construction antithétique entre la bonne volonté et la mauvaise foi dans le sous-titre « contre la bonne volonté du chef de l'État, la mauvaise foi ». Cette opposition traduit pour le journaliste le refus obstiné de ces partis de s'inscrire dans la dynamique nouvelle de la CEI. Ce reproche est également fait au RHDP, par *L'Héritage*, proche du PDCI. Le journal écrit à la « Une » : « Les élections transparentes s'éloignent de la Côte d'Ivoire » (9.11.22). Les sous-titres renforcent cette assertion du journaliste : « Les élections transparentes » / « grave crise » / « des pertes en vie humaines et mascarade du pouvoir » sont autant d'expressions évoquant l'idée de violence. Comme le soutient Ricœur (1997), les mots que l'on utilise sont la manifestation verbale des sentiments et de la pensée. Pour ce journal, le RHDP sera à l'origine des soubresauts engendrés par les élections futures. On remarque que les « Unes » de ces journaux entretiennent une relation dialogique. En effet, les propos du journaliste de *L'Héritage* agitent le chiffon rouge de la crise postélectorale. La violence verbale s'invite dans l'emploi des mots « ridicule » et « honte » de *Le Mandat* du (08. 11. 22) « Le PDCI se couvre de ridicule »/« Tout sur la déclaration de la honte ». Ce titre de « Une » et le sous-titre sont de nature à jeté l'opprobre sur le PDCI. En effet, le parti a voté la nouvelle loi sur la CEI, qui plus est, à l'Assemblée Nationale, le lieu de l'expression démocratique. Le PDCI alors n'a fait qu'exercer son droit. La grammaire de la violence verbale se justifie par des mots fortement chargés de sens. Le refus du PDCI est évalué négativement. Cette posture du journaliste vise à présenter ce parti comme potentiellement responsable d'éventuels troubles. Dans un dialogisme responsif, le journal *Le Temps* répond à *Le Mandat* en attaquant le pouvoir du Président Ouattara, à travers le surtitre « Graves intrigues du RHDP à la CEI » et le titre de « Une », de porter ouvertement cette accusation : « Tirs groupés de l'opposition contre le régime Ouattara » *Le Temps* (10. 11. 22). Ce titre de couverture est un discours emprunt de violence verbale. Cette expression est une métaphore de la violence verbale exercée de concert contre un ennemi commun accusé de torpiller la commission électorale. Cet emploi métaphorique, ici, rencontre l'acception qu'en donne Kakdeu. Ainsi écrit-il que la métaphore permet d'accomplir une fonction subjective de valorisation ou de dévalorisation de l'adversaire politique (Kakdeu, 2011). En outre, en titrant « Ce qui attend l'opposition ivoirienne » *Le Quotidien d'Abidjan*, (10. 11. 22) tend à diaboliser le régime qui s'adonne à des actes peu recommandables au grand dam de l'opposition. Le journaliste présuppose qu'il y a de la manigance à la CEI. Cette idée est corroborée par le sous-titre « Tout sur les manœuvres du

régime ». Le sous-titre est évocateur. Il aborde la question des élections en termes de « manœuvres » qui est une évaluation axiologique par ellipse du « frauduleux ». C'est une violence verbale qui tend à préparer, à prédisposer les lecteurs à une action. Le journaliste les incite à agir en tant que victime de spoliation d'une supposée victoire. Ce titre est idéologisé. En cela Kerbrat-Orecchioni (1984 :213) parle de « discours du parti, donc du parti-pris, discours apologétique et polémique, dont l'enjeu est de dévaloriser la position discursive de l'adversaire tout en valorisant la sienne ». Autrement dit, l'exercice de la parole du journal/journaliste génère un discours axiologisé.

Le journal *La Voie Originale* (04.11. 22), proche du parti de Laurent Gbagbo, le PPA-CI brandit le spectre du chiffon rouge à travers le titre « le RHDP réexpose le pays à des violences électorales ». Pour instiller la peur le journaliste et/ou le journal agite la menace des violences postélectorales (2011, 2020). Autrement dit, le RHDP veut provoquer délibérément des violences à cause du manque de volonté de réformer la commission. De plus, la « Une » de *Le Temps* (07.11.22) « Révélation sur un complot de la CEI contre l'opposition » est une continuité du titre du même journal en date du 10.11.22. L'emploi du mot « complot » est axiologisé pour signifier les manœuvres, la conspiration, une entreprise diabolique pour programmer l'échec de l'opposition. En d'autres termes, la CEI est discréditée. Elle est accusée d'être de connivence avec le RHDP. L'organe électoral, caractérisé par sa neutralité dans le jeu électoral, est, dès lors, disqualifié. Par voie de conséquence, les élections sont alors loin d'être crédibles. Elles sont parasitées par la collusion RHDP et CEI. À travers, les discours de « Une » de *Dernière Heure* (23.11.22) « Le PDCI- RDA **dénonce** et **prévient** » ; de *l'Héritage* (23.11.22) « CEI, **l'arme fatale** du RDDP contre l'opposition » et de *Le Quotidien d'Abidjan* (9.11.22) « Le PDCI et le PPA-CI **déchirent** le « **torchon** » du RHDP », l'opération de diabolisation, caractérisée par une grammaire de la violence verbale, illustrée par les lexèmes « **dénonce** et **prévient** », « **l'arme fatale** et **déchirent** le **torchon** » apparaissent comme de véritables brûlots. Aussi, les métaphores « arme fatale (CEI) » et « torchon » (loi sur la CEI) traduisent-elles l'instrumentalisation de l'organe de compétition électoral. Son impartialité est mise en doute. Partant, c'est tout le processus électoral qui est pollué.

3.2. *Le cycle préélectoral sous emprise de la désinformation et de la propagande de la presse*

Le journal *Le Nouveau Réveil* défendant les thèses du PDCI tient à sa « Une » des propos tendancieux « Bédié a mis en route, hier, les commandos régionaux du PDCI » (09.11.22), qui participent de la désinformation et de l'accusation de l'adversaire politique, le RHDP accusé, de fraude supposée sur la liste électorale et la CEI elle-même qui jouerait le jeu de cette fraude. Le régime et la Commission sont donc des complices. Dès lors, la crédibilité de la CEI est remise en cause alors même que l'opération de révision de la liste électorale n'a pas encore démarré. Quand les propos de Simone Gbagbo sont repris à la « Une » de *L'Intelligent d'Abidjan*, (11.11.22) « La CEI continue de souffrir de son inféodation... », Il s'agit pour le journaliste d'exposer le point de vue de cette dernière. Acteur politique de premier rang, sa parole est porteuse également de sens. Elle jette le discret sur la CEI. Simone Gbagbo suggère dans ses dires que la Commission Électorale est sous l'emprise du parti au pouvoir alors que la loi portant modification de ladite Commission a été votée au Parlement. Cette adoption ouvre ainsi l'entrée du PPA-CI à la CEI, au poste de vice-président. Quand on sait que le président de la CEI est un magistrat non un militant du RHDP, les dires de Simone Gbagbo frise la désinformation de l'opinion publique. Cette

déclaration induit en erreur en discréditant l'organe suprême des élections en Côte d'Ivoire depuis l'orée des années 2000. Pour rappel, le FPI étant au pouvoir, c'est la même CEI qui organisait les élections avec un président nommé par Laurent Gbagbo.

Pour ce qui est de la révision de la CEI, *Nord-Sud Info* (09.11.22), le seul organe en ligne de notre corpus, proche de Soro Guillaume, un protagoniste de la scène politique, tombé en disgrâce avec le pouvoir, écrit à sa « Une », « Y a problème ! ». Cette « Une » est une désinformation du fait de sa scénographie en tribune. C'est un titre de presse choc et résumatif qui traduit une crise structurelle. Le surtitre tel qu'énoncé « Révision de la CEI » renforce la désinformation des lecteurs/électeurs. Il laisse croire que la Commission est la seule comptable de la révision de la liste électorale sans que les partis ne soient associés à cette entreprise. Le dire ainsi apparaît tel un mensonge, une contre-vérité. À cet effet, Charaudeau (2020 :59) dit du mensonge qu'« il est la négation du sujet parlant, dans son acte d'énonciation vis-à-vis de son interlocuteur ». Dans le contexte qui est le nôtre, la CEI est l'émanation d'une loi qui définit tous ces contours. La Commission invite constamment d'ailleurs ces derniers à participer à l'opération de révision de la liste électorale. Le texte de loi sur la composition de la CEI est acté depuis plusieurs années. Tous les partis politiques en sont informés dans la mesure où ils ont participé à différents scrutins électoraux avec ladite composition. De tout temps, la Commission a eu cette nomenclature. Elle n'est pas nouvelle en soi. Le PDCI veut faire croire dans son entreprise propagandiste que la composition de la CEI est une « supercherie ». Ainsi, *Le Bélier* (08.11.22), un journal proche de ce parti écrit à sa « Une », « Le PDCI-RDA dit non à une CEI déséquilibrée ». Tant que ce parti était en alliance avec le RHDP, il n'a jamais remis en cause cette composition. La propagande dans cette « Une » est de faire croire à une nouvelle donne qui serait le fait du régime. Si « déséquilibre » il y a, il est à rechercher dans le texte de loi lors de son élaboration. Cette manière de procéder cadre avec la perspective de la propagande selon Breton (2000, p. 73). La propagande, pour lui, est « une méthode de présentation et de diffusion d'une opinion de telle manière que son récepteur croit être en accord avec elle et en même temps se trouve dans l'incapacité de faire un autre choix à son sujet ».

L'instrumentalisation du déséquilibre de la CEI se lit à la « Une » de *Le Temps* : « Un parti membre du RHDP se révolte contre Ouattara » (16.11.22). Dans ce titre de presse, il y a une idée de tromperie. Le journaliste oublie volontairement le nom du parti entré en dissidence contre Ouattara. De fait, le Président Ouattara est donc tenu pour responsable. C'est à un cadrage médiatique qui entend imposer aux électeurs que l'instrumentalisation de la CEI est le fait du Président Ouattara. On note également une propagande tactique qui pour Charaudeau (2020 :91) consiste à « lancer sciemment une fausse information [...] afin que l'opinion juge les événements d'une telle façon ou qu'elle agisse dans une certaine direction ». Les sous-titres « Il faut renforcer l'indépendance de la CEI », « Une séparation des pouvoirs entre l'Exécutif et la CEI », « Retirer les articles, objet de désaccord, avec l'opposition » égrènent les griefs de ce parti anonyme, qui du reste laisse penser à une machination contre le RHDP. Qui plus est les sous-titres par dialogisme entrent en interaction avec d'autres « Une » des journaux de l'opposition *supra* pour leur donner un gage de vérité. Cette pratique est en réalité une propagande politique. Elle vise à imposer (Charaudeau, 2020) une « vérité » à une large partie de l'opinion : il s'agit d'impressionner les foules. En choisissant de ne pas nommer ce parti, le journaliste jette le trouble dans l'esprit des lecteurs. Il offre une possibilité de moult interprétations. Le cadrage médiatique, ici participe de la propagande. Ainsi, la couverture de titre de *L'inter* mentionne-t-elle « Quelque chose se prépare sur la liste électorale » (11.11.22). Cette « Une » est une

propagande par la peur. Le journaliste de ce titre indépendant crée une atmosphère de terreur, de tension extrême. En énonçant le sous-titre comme suit : « Le PPA-CI pose une exigence », le journaliste, tout en créant par sa scénographie la peur, présente le PPA-CI comme un rédempteur. Ce parti incarne la figure christique.

La CEI est en proie à un enjeu politique. La volonté de chaque parti est de la contrôler alors qu'il existe en son principe un équilibre que la CEI fait l'unanimité des acteurs politiques dans l'organisation des élections. Malgré tout, une propagande se fait jour autour de la commission. Le journal *Dernière Heure*, pro-PDCI, s'inscrit dans cette dynamique. Le discours de « Une » écrit « Le PDCI-RDA veut gagner la bataille de la réforme de la CEI » (09.11.22). Si comme le dit Charaudeau (2020), la propagande peut viser à démoraliser une partie de la population de manière à la dissuader de persister dans son opinion ou d'agir comme elle le fait alors la « Une » susindiquée tente d'induire en erreur les lecteurs. Tout est mis en œuvre pour donner une image déformée du rôle et de la mission de la CEI. La campagne de propagande du PDCI consiste à discréditer la commission électorale. Ce qui supposerait que les élections seront entachées d'irrégularités. Elles ne seront donc pas crédibles. Le titre de couverture de *Le Bélier* (08.11.22) « Ouattara et le RHDP veulent tout » s'apparente à la désinformation. L'information telle qu'elle est donnée semble quelque peu erronée parce que la loi a été votée dans les règles de l'art à l'Assemblée Nationale. Les partis d'opposition ont perdu dans les urnes les amendements proposés. Ici, nous sommes en pleine démocratie où prime la loi de la majorité quand il s'agit du vote. Par cette « Une », le journaliste veut faire-croire que la loi a été imposée par le pouvoir en place. C'est un cas de désinformation. En plus, cette même « Une » s'inscrit dans la droite ligne de la propagande de l'opposition qui veut montrer qu'elle joue pleinement son rôle d'éveilleur de conscience en se mettant en ordre de bataille contre le régime. L'opposition ivoirienne a cette tendance à s'opposer à tout ce qui est proposé par les tenants du pouvoir. Dès lors, en votant contre la modification de la loi sur la CEI, elle pense jouer son rôle de contre-pouvoir et de contenter ses militants. « Nouvelle loi (RHDP) de la CEI une vraie menace pour la paix sociale ! » est la « Une » du quotidien pro-PDCI, *Le Nouveau Réveil* (08.11.22). Le journaliste procède par la négation de la réalité du vote de loi à l'Assemblée Nationale. « La négation étant par définition le travestissement de la vérité » (Charaudeau, 2020 :14). Elle induit un effet de tromperie ; ce qui fonde l'argumentaire sur le rejet des amendements de l'opposition. Par ce seul fait, il nie à l'organe des élections sa crédibilité et sa neutralité. Nous sommes donc en face de l'illustration de la manipulation par les affects. De la conception de Breton (2000) charrient deux dimensions, à savoir l'aspect cognitif qui consiste à un recadrage des opinions et l'affectif qui joue sur les sentiments que l'on provoque et aussi les effets fusionnels. Cette manifestation des affects concourt à la propagande du PDCI dans sa volonté de dénigrer la CEI à travers des éléments de langage très idéologisés. Or, la propagande, dit Breton (2000 :123) « appartient au régime du convaincre puisqu'elle contribue à promouvoir une cause à défendre qui se donne comme un regard désidéologisé, neutre, désintéressé et réaliste sur le monde ». Dans la même perspective, Saki (2005 : 22) affirme qu'« elle appartient à ce régime aussi parce qu'elle met en forme un message, une idéologie afin d'agir sur l'auditoire et gagner son adhésion ».

Le PDCI présente donc sa propagande par falsification ou par fabrication d'une information fautive sur la CEI car la loi sur la CEI ne s'appelle pas la nouvelle loi RHDP. Aussi la manipulation par désinformation (recadrage) est-elle à l'œuvre dans le titre de « Une » de *Le Temps* (10.11.22) « Pourquoi l'audit de la liste électorale s'impose ». Cette

interrogation qui se mue en affirmation met en exergue l'une des revendications de l'opposition qui a décidé de remettre en cause la crédibilité de la CEI en tant qu'organe officiel des élections en Côte d'Ivoire. Exiger l'audit de la liste électorale, c'est affirmer que ladite liste est corrompue et qu'elle a subi nombre de tripatouillages. En un mot, la liste électorale est une liste à problèmes voire une liste problématique. C'est pour cette raison que le journaliste veut attirer l'attention de l'opinion et faire un procès d'intention à la CEI aux fins de parasiter le cycle électoral. De plus, cette revendication fait partie des axes de la propagande de l'opposition qui profite de toutes les occasions pour discréditer le pouvoir en place. En effet, pour elle, ceux qui sont au pouvoir n'ont pas la légitimité des urnes étant donné que la liste électorale était corrompue. Diffuser une telle opinion dans l'esprit du lectorat, c'est faire une propagande de la récusation de la CEI. *Le Nouveau Réveil* dénie au vote de la loi à l'Assemblée Nationale son caractère démocratique. Subséquemment, il titre à la « Une » « La CEI placée sous tutelle du RHDP ! » (10.11.22). La manipulation ressort à travers la disqualification du mode d'adoption du texte. Le surtitre mentionne « La nouvelle loi adoptée par braquage, hier, au Parlement ». Ainsi, le vote est-il opposé au « braquage ». Si le vote est démocratique, le braquage fait partie de l'arsenal de la dictature voire du totalitarisme. Autrement dit, le RHDP est à sanctionner car il piège le jeu démocratique. L'expression « sous tutelle » atteste la vassalité de la CEI. Le journaliste crée ainsi une connivence entre le RHDP et la CEI. Il y a à la fois manigance et propagande. La manipulation tient du mensonge organisé « braquage et tutelle » pour discréditer la CEI. La propagande participe de la diffusion de l'idéologie du PDCI qui consiste à dénier à la CEI sa neutralité, son rôle de médiation dans les élections en Côte d'Ivoire. Tout porte à croire que la CEI et le RHDP sont les faces d'une même médaille. Combattre la CEI, c'est combattre le RHDP. Dans le quotidien *L'Héritage* (11.11.22), le journaliste file à la « Une » la métaphore footballistique, en écrivant « La CEI, l'arbitre devenu l'attaquant de pointe du RHDP ». Il insinue le parti pris flagrant de la CEI qui se débarrasse de son manteau de neutralité pour se ranger du côté d'un parti politique. Dès lors, elle est instrumentalisée au service exclusif du régime en place. L'information telle que mise en scène est dénaturée. « Il s'agit de pointer ce qui, dans la manière de mettre en scène l'information, peut, même sans intention délibérée d'atteindre ce résultat, désinformer voire manipuler les esprits » signale Charaudeau (2020 :112). Partant, *L'Héritage* cherche à désinformer son lectorat en donnant un autre narratif en lieu et place de la réalité factuelle.

3.3. La « Une » : un griotacle pour une grioturgie journalistique

Les titres constituant le corpus de l'étude sont des journaux d'opinion. Ils revendiquent sauf *l'Inter* et *L'intelligent d'Abidjan* leur positionnement politique. On peut alors affirmer que la conflictualité rampante entre les chapelles politiques se transpose également dans les journaux. De ce fait, l'adversaire sous la plume du journaliste qui est le prolongement de la voix du politique ou qui s'érige en la « gueule du parti » est attaqué sans explications essentialisantes. Le corpus analysé a montré plusieurs narratifs sur la CEI au point de produire une suractualisation événementielle par le choix et la répétition presque en boucle. Les « Unes » deviennent le lieu de la conflictualité politique par narratifs interposés de la presse. Cette propension des journalistes à être la « gueule du parti » avec des narratifs engagés, nous incline à penser que ces derniers se comportent comme des griots au service d'un maître, le leader politique. La « Une » est le lieu où se produit le journaliste/griot. Il offre au quotidien le spectacle de l'actualité en train de se faire. La « Une » se métamorphose alors en un griotacle. Le journaliste/griot ou le griot/journaliste donne de la voix. Il prend

position dans l'acte de parler ou de prendre la parole qui consiste à s'engager et engager sa communauté de lecteurs. Ainsi, le discours de « Une » se recouvre-t-il d'une portée grioturgique dont la tonalité liturgique (Diaby, 2021) sert à tronquer les faits pour faire plaisir aux lecteurs/électeurs. Dans la scénographie de l'actualité de la CEI, le journaliste, désormais griot par emprunt des pratiques de celui-ci cadre les faits (Touré, 2020). La révision de la liste électorale et la nouvelle loi sur la CEI ont connu une réorientation nouvelle. Il procède à une réécriture et où à une réorientation des regards. Comme le dit Diaby (2021 :38-127), « le griot tout comme le journaliste est un rappelleur de faits sociaux pour impulser un certain rythme à la vie de la communauté, donc à l'histoire commune ». Dans sa mise en scène des informations sur la CEI, « le ton de la presse résonne souvent comme la voix d'un griot, d'un conteur, d'un meneur de palabre » le stipule Soleil-Frère (1999 :15).

Comme le griot est intégré à sa communauté, le journaliste ivoirien est un militant de parti politique. Il est la voix de ce parti tout comme le griot est la voix de son maître. Dès lors, le griot et le journaliste partagent les mêmes convictions et mêmes objectifs que leur mandant et communauté. Il n'y a pas de ce fait, dit Charron (2004), d'altérité entre le journal et ses lecteurs. Nous reprenons ici les réflexions de cet auteur à notre compte. Les lecteurs du journal d'opinion ne constituent pas un public de citoyens qu'il faut informer ou convaincre, ils forment plutôt une communauté de partisans, des gens qui adhèrent aux objectifs du groupe politique et qui recherchent, dans le journal, moins d'information que des célébrations de leurs convictions politiques. On peut dire que les journaux ivoiriens en lieu place de l'information font du journalisme de communication. En rompant ainsi au contrat de médiateur neutre, ils pratiquent alors un journalisme de communion (Charron, 2004) ou un journalisme apologétique (Barbey et Zio, 2015). Le discours de « Une » porte les effluves de la parole politique. La « Une » est donc un discours journalistique idéologisé.

Conclusion

L'analyse du corpus montre que les propos de « Une » exposent la relation d'interinfluence entre la presse et le contexte sociopolitique dans lequel le travail journalistique prend place. Cette réalité est traduite par les opérations de désinformation et de propagande auxquelles se livre la presse ivoirienne. La question de la CEI n'est que la continuité de la guéguerre entre partis politiques. En effet, la commission électorale indépendante, depuis sa création est en proie à diverses critiques de la part des acteurs politiques surtout quand ils sont dans l'opposition. L'organe de l'organisation des élections se trouve ainsi instrumentalisé au gré des turpitudes politiques. Tout se passe comme si chaque obédience politique veut s'aliéner la CEI pour la conquête ou la reconquête du pouvoir. Elle devient alors un enjeu de pouvoir où les journalistes sont fortement sollicités pour jouer les propagandistes de service. Dès lors, le journaliste, qui se mue en griot, tient un discours idéologisé. Au lieu de faire de l'information, on assiste à un journalisme de communication qui se résume à des célébrations de postures des partis que défend le journaliste. La fabrication des narratifs sur la CEI, à la « Une » de la presse est la manifestation d'un journalisme de communion qui nécessairement se nourrit de manipulation.

Références bibliographiques

- Agnès, Y. (2002). Manuel de journalisme, Paris, La Découverte.
- Bakhtine, M. (1984). Esthétique de la création verbale, Paris, Gallimard.
- Bamba, S. (2018). L'instrumentalisation de la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire, *Revue ILENA*, 18 :26-52.
- Barbey, F. et Zio, M. (2015). Du journalisme en Côte d'Ivoire, Paris, L'Harmattan
- Bonnard, H. (1992). Code du français courant, Paris, Magnard.
- Breton, P. (2000). La parole manipulée, Paris, La Découverte.
- Chabal, P. et Daloz, J.P. (1999). L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique, Paris, Economica.
- Charaudeau, P. (1983). Langage et discours, Éléments de sémio-linguistique (théorie et pratique), Paris, Hachette.
- Charaudeau, P. (2007). Les stéréotypes, c'est bien, les imaginaires, c'est mieux (p. 49-63). Dans H. Boyer (éds), *Stéréotypage, stéréotypes : fondements ordinaires et mise en scène*, Paris, L'Harmattan.
- Charaudeau, P. (2020). La manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité, Limoges, Lambert-Lucas.
- Charaudeau, P. (2020). La manipulation de la vérité. Du triomphe de la négation aux brouillages de la post-vérité, Limoges, Lambert-Lucas.
- Charron, J. (2004). Journalisme et démocratie. Dans Guilbert, L., *Médiations et processus culturels*, Québec, PUL, Coll. Culture française d'Amérique, p. 159-170.
- Chetouani, L. (2004). Le titre de presse. Analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique. Dans *Mots. Les langages du politique*, N° 75.
- Coulibaly, N. (2021). *Titrologie. La guerre des tranchées médiatiques en Côte d'Ivoire*, Bouaké, ONVDP ÉDITIONS.
- Diaby, I. (2021). Heidegger mis en entretien avec des initiés à la parole sacrée : du « souci » au fil de « djourélé » dans les aires du manding. Beau.Bassin, Éditions Universitaires européennes.
- Fouzia, M. O. (2014). L'écriture des titres journalistiques. Cas de l'éditorial de Liberté. Mémoire Master, Université Kasdi Merbah-Ouargla.
- Frère, M-S. (1999). Le journaliste et le griot. Les traces de l'oralité dans la presse écrite africaine, *Afrika Focus*, Vol. 15, p. 13-47.
- Furet, C. (2006). Le titre, Métier journalistique, PUF, 2è édition : Victoires.
- Galatanu, O. (1984). *Actes de langage et didactique des langues étrangères*, Presse Universitaire de Bucarest, Bucuresti.
- Galatanu, O. (2009). Les valeurs affectives des marqueurs discursifs dans la zone illocutionnaire des actes rassurants, Communication, International conférence I-mean (Meaning of interaction), University of the west of England, Bristol.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi*, Paris, ÉDITIONS Minuit, Coll. Le sens Commun.
- Goffman, E. (1974). Les rites d'interaction, Paris, Minuit.
- Grevisse, B. (2008). Écritures journalistiques, Bruxelles, De Boeck Université.
- Hoeck, L. H. (1981). La marque du titre, dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle, La Haye, Paris, New York, Monton.
- Hubé, N. (2008). Décrocher la « une ». Le choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005), Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- Huyghe, F.-B. (2016). Désinformation : arme du faux, lutte et chaos dans la société de l'information. Sécurité globale, N° 6, p. 63-72.
- Ismail, D. (2009). Analyse des titres des quotidiens français. Libération, Le Monde et Le Figaro, Mémoire, Université Tichrine.

- Kakdeu, L-M (2011). La métaphore dans les discours politiques en Afrique Noire Francophone. *Signes, Discours et Sociétés*, 7. *Représentations métaphoriques de l'univers environnant*. URL : <http://revue-signes.info>.
- Kakdeu, L-M (2013). L'expression de la violence verbale dans le discours politique ivoirien de 2002 à 2013, *Argotica*, 1(2) :147-170.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin.
- Lane, P. (1992). *La périphérie du texte*, Paris, ÉDITIONS Nathan.
- Lévêque, S. (2013). Cadrage médiatique et production journalistique. Dans *genre, sexualité et société*, URL : <http://journal.openedition.org>. Consulté le 27 mars 2023.
- Lugrin, L. (2000). Les mélanges des genres dans l'hyperstructure. Dans *Médiatiques*, N° 13, Louvain-la-Neuve, ÉDITIONS ORM.
- Martin-Lagardette, J-L. (2005). *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, La Découverte.
- Mouriquand, J. (1997). L'écriture journalistique, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? »
- N'joh Kome, F. (2010). Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux camerounais francophones. Thèse de Doctorat, Université Rennes 2.
- Ricoeur, P. (1997). *La métaphore vive*, Paris, Seuil, Coll. « Points Essais ».
- Ringoot, R. (2014). Analyser le discours de presse, Paris, Armand Colin.
- Saki, M. (2005). Communauté argumentative et clôture discursive. Aspects interpersonnels des textes de propagande du British National Party. Dans D. Banks (éds). *Aspects linguistiques du texte de propagande*, Paris, L'Harmattan.
- Touré, A. (2019). Les enjeux politiques de la médiatisation de l'attentat de Grand-Bassam : la double rhétorique de l'émotion et du conflit, *Communication en question*, 12 :156-172.
- Vignier, G. (1980). Une unité discursive restreinte : le titre, caractérisation et apprentissage. *Le français dans le monde*, 156 :30-40.
- Volkoff, V. (1999). Petite histoire de la désinformation. Du cheval de Troie à Internet : l'opinion manipulée, Paris, les ÉDITIONS DU ROCHER.

Les « Unes » des journaux corpus

- L'Intelligent d'Abidjan*, du vendredi 11 novembre 2022
- Le Sursaut*, du mercredi 09 novembre 2022
- Soir Info* du vendredi 11 novembre 2022
- Le Patriote*, du vendredi 04 novembre 2022 ; mercredi 23 novembre 2022
- Le Jour*, du mardi 08 novembre 2022
- L'Expression*, du mardi 08 novembre 2022
- Le Mandat*, du mardi 08 novembre 2022
- Le Matin*, du mercredi 09 novembre 2022
- Le Nouveau Réveil*, du mardi 08 novembre 2022 ; du mercredi 09 novembre 2022 ; jeudi 10 novembre 2022
- Le Bélier*, du mardi 08 novembre 2022
- L'Héritage*, du mercredi 09 novembre 2022 ; vendredi 11 novembre 2022 ; mercredi 23 novembre 2022
- Dernière Heure* du mercredi 09 novembre 2022 ; mercredi 23 novembre 2022
- Nord Sud Info* du mercredi 09 novembre 2022
- La Voie Originale*, du vendredi 04 novembre 2022
- Le Quotidien d'Abidjan*, du vendredi 11 novembre 2022 ; jeudi 10 novembre 2022
- Le Temps*, du lundi 07 novembre 2022, jeudi 10 novembre 2022 ; mercredi 16 novembre 2022
- Notre Voie* du jeudi 10 novembre 2022
- L'inter* du vendredi 11 novembre 2022 ; lundi 07 novembre 2022